



Quelle perception de l'équilibre forêt-cervidés et de sa gestion en Seine-Maritime ?

Résultats de l'enquête d'opinion auprès des acteurs de cette gestion.

A. Rocquencourt, J. Barbaroux, Y. Boscardin, J.-P. Hamard (Iristea)
Septembre 2016

Enquêtes réalisées avec les contributions financières de la FDC 76 et de l'Agence régionale Haute-Normandie de l'ONF.

L'équilibre forêt-cervidés implique une multitude d'acteurs, qui portent chacun leurs intérêts propres, cela souvent indépendamment de l'intérêt commun ou de l'évolution des connaissances. En Seine-Maritime, la gestion du cerf et du chevreuil est issue d'une **réflexion commune entre ces acteurs**. Elle est cadrée par un partenariat entre les représentants des principaux acteurs de cette gestion. Ce partenariat organise la collecte d'informations sur le terrain et instaure différentes commissions pour leur analyse commune. Mais, malgré cette gestion concertée basée sur une approche scientifique, **des désaccords subsistent** sur l'évolution des niveaux de populations et sur la nature des décisions qui s'imposent.

L'enquête réalisée a pour objectif de **mieux comprendre la façon dont les acteurs concernés perçoivent la gestion de l'équilibre forêt-cervidés et de mieux cerner les attentes de chacun**. Son intérêt est de permettre l'identification d'éventuels points de blocage, pouvant être à l'origine des problèmes rencontrés. Le présent article dresse un bilan de ce travail.

Une méthodologie inspirée de l'audit patrimonial

Les entretiens ont concerné les acteurs impliqués dans l'équilibre forêt cervidés (chasseurs, forestiers, agriculteurs...) ainsi que des utilisateurs du milieu forestier (associations, acteurs tourisme et loisirs...). Ils se sont déroulés entre novembre 2015 et janvier 2016. Une 1^{ère} phase d'entretiens a été réalisée auprès des **représentants départementaux**, siégeant en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (soit 20 acteurs globaux). Une 2^{nde} phase a concerné 3 zones d'étude : les massifs à cerf d'**Eawy** et de **Roumare** et un secteur à chevreuil autour de **Cany-Barville** (13 à 14 acteurs locaux par zone). Les entretiens ont été réalisés par Iristea, en tête à tête avec les personnes interrogées et ont duré 1 à 2 heures pour la plupart. Ils sont confidentiels.

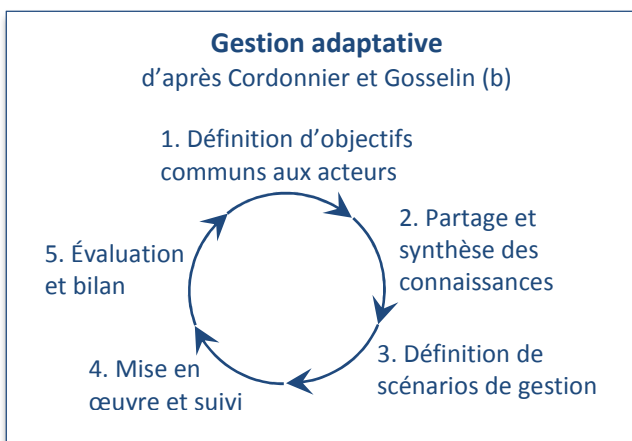
Les questions posées ont d'une part permis de :

- connaître et comprendre la diversité des avis sur l'équilibre forêt-cervidés. Elles concernent en particulier les dimensions associées à cet équilibre, les problèmes identifiés, les scénarios d'évolution et propositions d'actions envisagés ; cela correspond à une démarche d'**audit patrimonial**,
- évaluer la gestion de cet équilibre, en la comparant à une gestion modèle : la **gestion adaptative**. Il s'agit de vérifier que les relations entre acteurs sont favorables et que la mise en œuvre de la gestion respecte des étapes prédéfinies.

En complément, **des notes** d'importance, de probabilité, de présence, de pertinence et d'efficacité sont demandées afin de hiérarchiser les informations. Elles varient sur une échelle de 1 (faible) à 5 (forte).

L'approche patrimoniale permet de comprendre un territoire et ses acteurs pour aboutir à une gestion satisfaisante d'un patrimoine local commun et d'intérêt général (a). Elle inclut une phase d'enquête : l'audit patrimonial.

La gestion adaptative permet d'apprendre des expériences passées en ajustant la gestion selon les connaissances acquises ou les nouvelles questions posées. Il s'agit d'une démarche cyclique en plusieurs étapes (voir ci-contre).



Les résultats : les opinions des personnes interrogées

Un équilibre déterminé au vu de l'impact des cervidés sur les activités humaines

L'idée d'une **population de cervidés compatible avec les activités humaines** est très présente dans l'esprit des personnes interrogées. Elle apparaît à la fois dans les définitions données à l'équilibre forêt-cervidés et les raisons pour lesquelles il faut maintenir cet équilibre. L'idée qu'il faut préserver l'équilibre pour assurer la durabilité des activités économiques est souvent citée : *"le chasseur est heureux et le forestier peut faire son travail"*, *"permettre la régénération en forêt et l'activité des exploitants agricoles"*.

Des **enjeux patrimoniaux, sociaux et environnementaux** sont aussi évoqués : *"les cervidés, c'est un plaisir des yeux"*, *"maintenir la chasse entre amis"*, *"conserver un héritage naturel"*.

L'absence de problème partagé

Peu de problèmes associés à l'équilibre forêt-cervidés sont communs à plusieurs catégories d'acteurs. Les problèmes les plus cités sont détaillés ci-dessous. Leur importance pour les acteurs est moyenne à élevée.

Le problème le plus cité est celui des **dégâts forestiers** causés par le cerf et/ou le chevreuil. Selon les acteurs, les conséquences sont diverses : régénération difficile, dévalorisation des bois, obligation de protéger les plants. Les **dégâts agricoles** causés par le cerf sont aussi cités. Les acteurs témoignent de la difficulté à résoudre ce problème, tout en reconnaissant que cette espèce cause moins de dégâts que le sanglier. Pour certains, l'indemnisation n'est pas une réponse satisfaisante.

Des problèmes de cohabitation et de compréhension entre acteurs interviennent aussi. La **politique sylvicole de l'ONF** est pointée, en raison de choix de gestion jugés non adaptés à la présence d'animaux ou peu respectueux de la forêt. En forêt privée, **l'ambiguïté des propriétaires forestiers** est perçue comme un problème : certains estiment soit que l'intérêt pour la chasse des propriétaires forestiers rend floue la limite entre sylviculteur et chasseur, soit qu'une partie des propriétaires ne fait pas de gestion forestière. Le **partage de l'espace** entre usagers de la forêt est aussi évoqué. D'une part, la chasse et l'exploitation forestière constituent une gêne pour certains. D'autre part, d'autres interlocuteurs estiment que les loisirs en forêt sont une source de dérangement pour les animaux.

Enfin, des problèmes affectant la société dans son ensemble sont évoqués, notamment les **menaces pesant sur le milieu naturel** (perte de biodiversité, réchauffement climatique, artificialisation et morcellement du milieu...) et les **collisions routières**.

La gestion actuelle, des perceptions différentes entre acteurs globaux et locaux

Un bon système de gestion mais dont le retour d'expérience est à améliorer

Le système de gestion est dans l'ensemble **bien perçu par les acteurs globaux** (pertinence moyenne de 4,3/5). Néanmoins, des critiques sont formulées à la fois aux niveaux global et local. Le retour d'expérience est satisfaisant pour certains acteurs, à travers les commissions et l'analyse des bioindicateurs, alors que d'autres le jugent inexistant ou insuffisant.

Parmi les reproches, il y a le fait que les pratiques ne sont pas modifiées suite à l'identification d'un problème ou que les adjudicataires ou les propriétaires ne sont pas assez écoutés par leurs représentants départementaux. Quelques interlocuteurs souhaitent que les retours des acteurs de terrain soient pris en compte en complément des ICE.

Une concertation effective mais avec des limites

La composition du copil bioindicateurs, des commissions locales et des commissions de concertation est jugée assez pertinente (moyennes de 3,4 à 3,6/5). Les reproches les plus fréquents sont la représentation insuffisante des forestiers et des agriculteurs pour la question des dégâts.

Le fonctionnement de ces instances de concertation obtient des notes de pertinence variant de 3,5 à 3,8 en moyenne.

Le copil bioindicateurs est considéré comme technique et objectif. Par contre, une moitié des acteurs locaux regrettent un manque d'information par exemple sur l'interprétation des bioindicateurs ou les mesures de gestion. En matière de dégâts forestiers, certaines personnes estiment que la remontée d'information ou la gestion des problèmes ne fonctionnent pas toujours.

D'après quelques personnes interrogées, les commissions locales chevreuil et les commissions de concertation cerf permettent des échanges entre les acteurs de terrain et leurs représentants. Les critiques concernent :

- le planning des commissions, compliquant la participation des représentants départementaux,
- le comportement de ses membres (plaintes et négociations, dérives quand il s'agit du cerf).

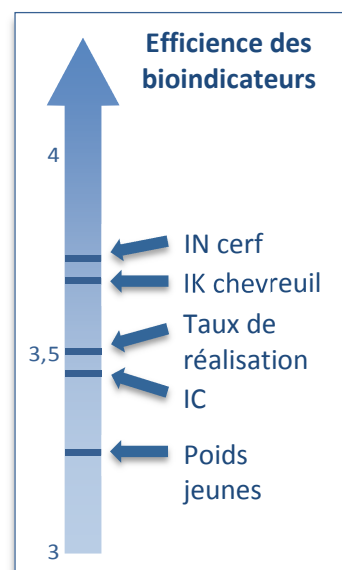
Des bioindicateurs nécessaires mais mal compris par le terrain

Selon les acteurs globaux, les bioindicateurs sont des données techniques objectives mais ils demandent beaucoup de travail. Sur le principe, la plupart des indicateurs sont jugés satisfaisants (indice kilométrique chevreuil ou IK, indice nocturne cerf ou IN, poids des chevrillards, taux de réalisation du plan de chasse).

Quelques personnes jugent que l'indice de consommation (IC) apporte des informations peu pertinentes. Certains acteurs locaux ne comprennent pas la démarche par échantillonnage de l'IC ou regrettent que l'IK ou l'IN ne renseigne pas sur les effectifs en animaux.

De nombreux interlocuteurs ont également signalé des limites à ces ICE :

- effet opérateur pour l'IK / IN essentiellement,
- fausses déclarations concernant le taux de réalisation,
- protocoles non respectés pour l'IK / IN et le poids des chevrillards (vérification des dents ou matériel de pesée).



Notes moyennes de 1 (très faible) à 5 (très élevée)

La chasse et sa gestion

La chasse, pratiquée par des particuliers en tant que loisir, est très majoritairement perçue comme une bonne méthode de régulation des populations animales en l'absence de prédation naturelle. Ses avantages sont son éthique, sa fonction sociale et son rôle économique. Mais, presque $\frac{1}{3}$ des interlocuteurs estiment qu'elle peut aussi mener à des dérives économiques ou des pratiques dangereuses. Le système de location de la chasse est jugé moyennement pertinent : $\frac{1}{4}$ des personnes lui reprochent son coût élevé.

De nombreuses personnes pensent que **les bracelets** sont un bon système car ils permettent une régulation fine, la lutte contre le braconnage ou un financement des dégâts agricoles. Mais certains expriment des réserves : système compliqué ou coûteux qui freine la régulation des populations, fausses déclarations possibles du fait de contrôles insuffisants.

Des relations entre acteurs considérées comme bonnes malgré les divergences

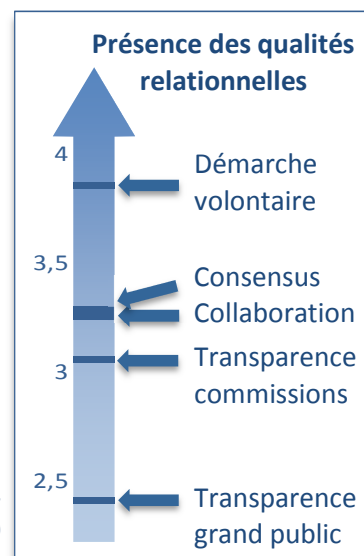
Selon les acteurs globaux, la **participation** au processus de gestion est bonne : les personnes impliquées sont motivées, surtout les bénévoles.

De nombreux acteurs estiment que le **consensus** est recherché. Cependant, quelques personnes signalent des conflits.

Si quelques-uns pensent que la **collaboration** et la recherche d'un intérêt commun sont effectives, pour d'autres chacun défend ses intérêts, parfois avec des postures politiques ou syndicales.

De nombreux interlocuteurs jugent qu'il y a un manque de **transparence** (écrits insuffisants, dissimulations...). Selon quelques-uns la communication vers le grand public est assurée par la FDC, mais sans forcément aller jusqu'à de la transparence.

*Notes moyennes de 1 (très faible) à 5 (très élevée)
Avis des acteurs globaux uniquement*



Des scénarios d'évolutions divisés

L'absence d'une dynamique commune

Les scénarios d'évolution et les propositions d'actions envisagés par les personnes interrogées sont très diversifiés, ce qui semble logique : les problèmes ne sont pas les mêmes pour tous, il en va donc de même pour les conséquences de ces problèmes et leurs solutions. Il en ressort une absence de dynamique commune et donc de projet commun.

Les seuls scénarios positifs (ce qui va se passer, au mieux) partagés par quelques interlocuteurs, sont :

- sur Eawy, la limitation de la chasse ou de la sylviculture en forêt et l'amélioration de la concertation,
- sur Roumare, la prise en compte de la connaissance du terrain comme nouvel indicateur.

La peur de la disparition du cerf ou du chevreuil

Aucun scénario tendanciel (ce qui va probablement se passer) ou négatif (ce qui pourrait se passer de pire) n'est unanimement partagé sur une zone d'étude. Mais une idée est commune à de nombreux acteurs : la peur d'une diminution des populations ou de leur disparition pour le cerf (acteurs globaux, Eawy et Roumare) et pour le chevreuil (Cany-Barville).

Les autres scénarios qui ressortent des entretiens sont :

- la disparition de la chasse de loisir (acteurs globaux et d'Eawy),
- la dégradation de l'équilibre forêt-cervidés ou des relations entre acteurs (acteurs globaux),
- un maintien de l'équilibre forêt-chevreuil (Roumare et Cany-Barville).

Propositions suite à l'enquête

L'enquête a permis d'identifier les points positifs de la gestion et les principaux problèmes sur lesquels les représentants départementaux peuvent désormais travailler, pour améliorer le travail en commun.

Des acteurs aux intérêts divergents et une absence d'objectifs de gestion communs

L'enquête a montré que les **intérêts divergents entre les acteurs** dégradent parfois leurs relations. Selon de nombreux interlocuteurs, certains acteurs prennent difficilement en compte les intérêts des autres parties. La conséquence est que les objectifs de gestion ne sont pas partagés, ce qui se traduit par des tensions lorsque les acteurs doivent s'accorder sur le plan de chasse.

Le travail sur des projets communs, comme la mise en place de territoires-pilotes pour la sensibilisation et l'expérimentation, permettrait aux différentes catégories d'acteurs de se côtoyer et d'échanger sur leurs préoccupations respectives. Cela contribuerait à améliorer leur compréhension mutuelle pour aboutir à davantage de compromis. Par exemple, il s'agit pour les chasseurs d'accepter de limiter le nombre d'animaux sur un territoire afin d'éviter les dégâts et pour les sylviculteurs de tolérer plus d'animaux grâce à des peuplements moins sensibles aux dégâts et des populations mieux réparties sur le massif forestier.

Un partage des connaissances à compléter et faciliter

Le partage des connaissances est réalisé dans le cadre des instances de concertation. Cependant, les bioindicateurs actuels ne répondent pas à certaines attentes des parties prenantes : les **dégâts sylvicoles de cervidés et la qualité de la chasse**. Des indicateurs seraient à créer afin de permettre un état de la situation et un suivi des effets des mesures de gestion sur ces sujets (surfaces forestières sensibles, surfaces avec dégâts, qualité des trophées, etc.). Des normes partagées faciliteraient également la concertation.

Pour compléter le partage des connaissances, il conviendra d'y intégrer l'analyse des éventuelles réussites ou difficultés constatées (et de modifier les mesures de gestion pour répondre aux problèmes) et d'ajuster la composition des instances de concertation selon les remarques formulées lors de l'enquête.

Des mesures de gestion à diversifier

Les mesures de gestion reposent essentiellement sur la modulation du plan de chasse, bien cadrée et formalisée. Cependant, d'autres actions peuvent être envisagées en accord avec les objectifs formulés et le partage des connaissances. Par exemple, la prévention et la résorption des dégâts forestiers peut s'appuyer sur deux types d'actions à associer.

D'abord, en matière de gestion cynégétique, une **hausse globale du plan de chasse** peut être accompagnée par la mise en œuvre du **bonus à la plantation**¹ dans les propriétés concernées. Des **mesures de gestion plus qualitatives** peuvent aussi être envisagées comme, par exemple, un prélèvement supérieur des femelles pour réguler plus efficacement une population. De même, des expérimentations locales sur les modes de chasse et leur planification dans le temps et l'espace peuvent répondre aux problèmes des concentrations d'animaux ou aux difficultés à réaliser le plan de chasse.

Ensuite, la gestion forestière peut contribuer à limiter les dégâts forestiers, à condition que les niveaux de population animale soient adaptés au milieu. Il s'agit de mettre en œuvre des **techniques sylvicoles** (ou agricoles) favorisant le développement d'une végétation basse intéressante pour l'alimentation des animaux ; cette végétation joue alors un rôle de diversion alimentaire ou de protection physique des semis. Diverses brochures détaillent ces techniques.

¹ Le bonus à la plantation vise à limiter les dégâts forestiers de cerf et chevreuil. Il autorise des prélèvements par la chasse supplémentaires sur les propriétés forestières réalisant des plantations (renseignements auprès de la FDC76).

Valoriser les indicateurs de changement écologique

Les indicateurs de changement écologique (ICE) correspondent aux IK chevreuil, IN cerf, poids des jeunes et IC. Ils sont bien plus fiables que les comptages. Néanmoins, certains acteurs ne les comprennent pas. Le risque est que des opérateurs dubitatifs adaptent les protocoles de suivi ou abandonnent des suivis. Cela nuirait à la qualité des résultats ou de leur interprétation et les rendrait contestables. Cette situation est déjà rencontrée pour le poids des chevillards. **La communication et sensibilisation autour des ICE** est donc importante pour la pérennité du système de gestion.

L'expérience d'Andersen au Danemark (1953) illustre les limites des comptages utilisés en gestion : dans un enclos de 340 ha, l'abattage d'une population de chevreuils, estimée à 70 individus, révéla un total de 213 chevreuils (c).

Un retour d'expérience à développer

Le retour d'expérience, à savoir la diffusion de l'information au sein des parties prenantes, peut être amélioré en donnant aux représentants départementaux davantage de temps pour organiser la communication. Une solution est de différer d'un an l'analyse des bioindicateurs pour le chevreuil, espèce avec des enjeux moindre que le cerf. Par ailleurs, la remontée d'informations depuis le terrain pourrait être complétée par les avis des acteurs locaux, consignés dans de courts comptes-rendus des commissions locales chevreuil et des commissions de concertation cerf.

Communiquer sur la gestion des populations et la gestion forestière

L'enquête a montré que les acteurs de terrain connaissent peu le **système de gestion**, et que certains acteurs globaux en ont des perceptions variables. Il serait donc judicieux de présenter l'ensemble de ce système aux personnes impliquées dans les instances de concertation. Les problèmes de **partage de l'espace forestier et d'incompréhension de la gestion par l'ONF** peuvent être partiellement résolus par des actions de communication auprès du grand public ; il est conseillé que ces dernières soient réalisées conjointement par les différentes catégories d'acteurs, pour porter un message commun. Certains conflits nécessitent quant à eux des actions spécifiques et conjointes des représentants des acteurs concernés (par exemple, des mairies et des veneurs pour la canalisation des suiveurs de chasse à courre à Eawy).

Conclusion

Toutes les remarques formulées lors de l'enquête n'ont pas pu être prises en compte. Les propositions ci-dessus répondent néanmoins à la plupart d'entre elles. Leur mise en œuvre dépendra des priorités fixées par les représentants départementaux de la chasse et de la forêt et des moyens à dispositions. Le système actuel de gestion de l'équilibre forêt-cervidés reste fragile : son maintien nécessite une forte implication des différents acteurs. Son amélioration demandera de poursuivre voire d'accroître les efforts déjà réalisés.

Remerciements

Aux personnes ayant participé aux entretiens individuels, pour nous avoir accordé autant de temps et avoir joué le jeu des questions-réponses et de la notation.

Aux partenaires de l'étude, la FDC 76, l'ONF, le CRPFN, la DDTM 76, FRANSYLVA 76, l'ADCGG 76 et la DRAAF Normandie, pour leur implication. Merci en particulier à la FDC 76 et à l'ONF pour leur financement et à la FDC 76, pour avoir porté le montage de cette étude.

Références bibliographiques citées

- a Ollagnon H., 2006. La gestion de la biodiversité : quelles stratégies patrimoniales ? *Responsabilité & Environnement*, n°44, p50-58.
- b Cordonnier T., Gosselin F., 2009. La gestion forestière adaptative: intégrer l'acquisition de connaissances parmi les objectifs de gestion. *Revue Forestière Française*, n°61(2), p131-143.
- c Gaillard J., Boisaubert B., 1995. Mieux connaître les populations de cervidés, des comptages aux bioindicateurs. *Arborescence*, n°33, p3-6.